



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.12.79. / Fax : 03.80.79.12.83.
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 1^{ER} FÉVRIER 2018 À 18h30

Présents: G. BRACHOTTE / S. BONIN / P. CATTEAU / K. CHEDAL / N. CHEVASSON / F. COTTIN / S. GODRIE / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / J-J. VIGOT.
Absents excusés : P. BERTHIOT (proc. G. BRACHOTTE) / M-J. JACQUIER (proc. P. CATTEAU) / J. MORÉ (proc. J-J. VIGOT) / E. RIONDET.
Secrétaire : J.J VIGOT

La séance est ouverte à 18h30. Jean-Jacques VIGOT est nommé secrétaire de séance. L'ordre du jour est validé par les membres du Conseil Municipal.

1) Approbation du compte de gestion 2017 (budget principal et budget lotissement)

Après vérification, les comptes de gestion 2017 (budget principal et budget lotissement) établis par le trésorier sont conformes aux comptes administratifs de la commune.

Sébastien Bonin, Adjoint aux finances, présente en détaillant les chapitres les résultats et les variations des chapitres. Cette présentation n'appelle pas de commentaires particuliers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve les comptes de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2017 (budget principal et budget écoquartier), dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs pour le même exercice et dit que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

2) Approbation du compte administratif 2017

L'adjoint aux finances présente les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de l'écoquartier.

CA de la commune

	Résultat à la clôture de l'exercice	Affectation résultat	Résultats 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	- 43 328,00		139 036,61	95 708,61
Fonctionnement	324 443,28	40 794,33	140 563,16	424 212,11
Total	281 115,28	40 794,33	279 599,77	519 920,72

Résultat Investissement		95 708,61
Restes à réaliser	Dépenses	- 164 103,04
	recettes	291 928,42
Besoin de Financement		- 223 533,99

ation résultat de Fonctionnement		424 212,11
Réserves	C/1068	-
Report à nouveau	C/002	424 212,11

CA de l'écoquartier

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2016	Affectation résultat	Résultats 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	1 504,00		233 723,31	235 227,31
Fonctionnement				-

Résultat Investissement C/001		235 227,31
Restes à réaliser	Dépenses	-
	recettes	-
Besoin de Financement		- 235 227,31

Affectation résultat de Fonctionnement	-
Réserves	-
Report à nouveau C/002	-

Le Maire ne participe pas au débat et se retire pour que le Conseil Municipal puisse procéder au vote.
À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de l'écoquartier.

3) Affectation des résultats

Budget communal

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 140563.16 € ;
- un excédent reporté de 283648.95 € ;
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 424212.11 €.
- un excédent d'investissement de 95708.61 € ;
- un excédent des restes à réaliser de 127825.38 € ;
Soit un excédent de financement de 223533.99 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés (soit 14 voix) d'affecter le résultat d'exploitation 2017 comme suit :

- résultat d'exploitation au 31/12/2017 excédent 424212.11 € ;
- résultat reporté en fonctionnement (002) 424212.11 €.

Budget écoquartier

Le compte administratif fait apparaître un excédent d'investissement de 235227.31 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés (soit 14 voix) d'affecter le résultat d'exploitation 2017 comme suit : résultat d'investissement reporté (001) excédent 235227.31 €.

4) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Le Maire expose qu'il convient de déterminer le taux des taxes directes locales pour l'exercice 2018 et propose au conseil municipal d'approuver les taux d'imposition suivants avec une augmentation de 1% :

- taxe d'habitation 15.31 % (15.16 % en 2017)
- taxe foncière bâti 14.52 % (14.38 % en 2017)
- taxe foncière non bâti 41.68 % (41.27 % en 2017)

Cette réflexion résulte de l'incertitude de la compensation par l'état de l'exonération de la taxe d'habitation, de l'inflation et de l'historique de la commune qui sur les dernières années n'a procédé à aucune augmentation.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés (soit 14 voix). Ces taux seront reportés sur l'état 1259 COM.

5) Vote du budget primitif 2018

Budget de la commune

INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Libellé	RAR	Budget 2018	Chapitre	Libellé	RAR	Budget 2018
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	- €	1 500,00 €	001	Solde d'exécution positif reporté	- €	95 708,61 €
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	2 018,97 €	5 005,80 €	13	Subventions d'investissement reçues	291 928,42 €	31 000,00 €
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	162 084,07 €	396 266,40 €	16	Emprunts et dettes assimilées	- €	167 580,95 €
16	Emprunts et dettes assimilés	- €	49 280,95 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	12 700,00 €
				040	Opérations d'ordre	- €	25 400,00 €
Total		164 103,04 €	452 053,15 €	Total		291 928,42 €	332 389,56 €
Total B2018 + RAR			616 156,19 €	Total B2018 + RAR			624 317,98 €

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Budget 2018	Chapitre	Libellé	Budget 2018
011	Charges à caractère général	153 270,00 €	002	Résultat reporté	424 212,11 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	230 500,00 €	013	Atténuations de charges	16 000,00 €
014	Atténuation de produits	72 700,00 €	70	Produits des services	14 300,00 €
65	Autres charges de gestion courante	79 980,00 €	73	Impôts et taxes	385 516,00 €
66	Charges financières	14 700,00 €	74	Dotations, subventions	154 386,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	75	Autres produits de gestion courante	33 400,00 €
042	Opérations d'ordre	25 400,00 €	76	Produits financiers	0,50 €
Total		577 050,00 €	Total		1 027 814,61 €

Budget de l'écoquartier

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Compte	Objet	Montant	Compte	Objet	Montant
1641	Capital emprunt	29 596,55	001	Excédent	235 227,31
3355-040	Stocks Travaux	344 453,70	3351-040	Stocks ter. à aménager	28 822,94
3555-040	Terrains aménagés	786 522,06	3355-040	Stocks Travaux	896 522,06
Total		1 160 572,31	Total		1 160 572,31
FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Compte	Objet	Montant	Compte	Objet	Montant
6015	Terrains à aménager		7015	Ventes	110 000,00
605	Travaux	309 152,99	796-043	Transfert frais accessoires	6 477,77

608-043	Frais accessoires	6 477,77	7133-042	Variation des encours	344 453,70
66111	Intérêts	6 477,77	71355-042	Variation terrains aménagés	786 522,06
7133-042	Variation des encours	28 822,94			
71355-042	Variation terrains aménagés	896 522,06			
Total		1 247 453,53	Total		1 247 453,53

6) Projets d'investissement 2018 budget principal et budget annexe:

Le Maire attire l'attention des conseillers sur les investissements prévu au budget prévisionnel en particulier la réfection du parking des écoles et le lancement de la 2^{ème} tranche de l'éco-quartier. Les autres investissements sont présentés aux conseillers qui disposent d'un document précis détaillant les investissements (outillage pour les services techniques, matériel pour la bibliothèque, stèle).

Objet	Restes à réaliser	Budget 2018
Refonte site internet		1 500,00
Pose prise et cable alimentation constante radar SICECO	791,23	
Viabilisation de la rue menant au skate parc SICECO		5 005,80
Modification programmation SICECO	1 227,74	
Esplanade des écoles		2 310,00
Réhabilitation de la Mairie (MO)	17 827,80	
Réhabilitation de la Mairie (travaux)		230 000,00
Mise en accessibilité des bâtiments communaux		18 002,40
Plaque et stèle commémoratives		5 300,00
Logement Mairie (MO)	5 181,98	
Logement Mairie (travaux)		70 000,00
Maison éclusière	1 587,89	
RD968 (MO)	5 400,00	
RD968 (SPS)		1 104,00
RD968 (travaux)	132 086,40	
Parking cœur social		50 000,00
Visseuse		350,00
Petite débroussailleuse		400,00
Rayonnages bibliothèque		1 900,00
Imprimante bibliothèque		200,00
Embellissement village		4 500,00
Divers		10 000,00
Livres bibliothèque		2 200,00

Le Conseil Municipal valide l'intégralité des propositions et autorise le Maire à lancer la deuxième tranche de l'éco-quartier pour un montant de 150 000 euros HT et l'autorise à solliciter toutes les subventions possibles pour les autres projets d'investissement (Conseil Régional, Conseil Départemental, Réserve Parlementaire, DETR et FS IPL).

Le Conseil Municipal valide également le remboursement anticipé d'un prêt relais TVA pour un montant de 60 0000 euros.

7) Stratégie de communication externe

Le Maire présente un devis de 1170 € HT pour la refonte du site internet et un devis de 1025 € HT pour la mise en page graphique du bulletin d'informations municipales.

Le Conseil Municipal valide ces devis à l'unanimité des membres présents et représentés (soit 14 voix).

8) SICECO modification des statuts

Le Maire présente la modification des statuts que le Comité Syndical du SICECO a adopté le 8 décembre 2017, relative aux points suivants :

- approbation de l'adhésion de 11 EPCI à fiscalité propre au SICECO ;
- nouveau service de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie courants.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés (soit 14 voix) :

- approuve l'adhésion des EPCI cités ;
- approuve la révision statutaire telle qu'elle a été adoptée par l'Assemblée générale du Comité syndical du SICECO en date du 8 décembre 2017 ;
- autorise le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

10) Informations des adjoints

Madame CHEDAL :

- commission fleurissement et embellissement, le 6 février 2018 ;
- rappelle le concert gratuit du samedi 3 février à 20h à la salle polyvalente. Ce concert a été proposé par le Conseil Départemental dans le cadre d' « Arts & Scènes » et organisé par la commune ;
- atelier cuisine, le 8 février 2018 ;
- cérémonie des naissances 2017, le 26 mai 2018.

Monsieur BONIN rappelle la sortie à l'Assemblée Nationale du 28 avril 2018 organisée par le CMJ.

6) Informations et questions diverses

a) Esplanade des écoles et de la salle polyvalente

Le Maire présente un devis de 1925 € HT pour des missions d'accompagnement pour la création d'un parking/place paysagé.

Le Conseil Municipal valide ce devis à l'unanimité des membres présents et représentés (soit 14 voix).

b) Travaux RD968

Monsieur PELLETIER demande à bien faire attention au rétrécissement de « l'écluse ». Il attire l'attention du Maire sur les difficultés qui pourraient se révéler pour les engins agricoles en particulier si des panneaux de signalisation sont intégrés. Certains conseillers s'étonnent de ne pas avoir eu les plans définitifs. Le Maire précise qu'il avait évoqué la situation lors des conseils précédents et qu'il est désolé si les plans modifiés n'ont pas été portés à leur connaissance, que la largeur sera de 7m et qu'elle était initialement prévue à 6m20 et que la remarque avait déjà été signifiée et qu'il l'avait pris en compte pour pousser cette largeur à 7m, ce qui est bien supérieur à la norme nécessaire. Il invite les conseillers et les membres de la commission travaux à assister à la prochaine réunion de chantier qui aura lieu le vendredi 9 février à 14h sur le site.

Fin de la Séance 21h30.

À THOREY EN PLAINE, le 9 février 2018

